

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage **24.04.2024**

---

Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagnote	<b>Arbeitszeit, Landesverteidigung und Gesellschaft</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Gesellschaftliche Debatte</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

---

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Barras, François  
Benteli, Marianne  
Burgos, Elie  
Bühlmann, Marc  
Füzesséry, Alexandre  
Giger, Nathalie  
Huguenet, François  
Porcellana, Diane  
Terribilini, Serge  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Benteli, Marianne; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Füzesséry, Alexandre; Giger, Nathalie; Huguenet, François; Porcellana, Diane; Terribilini, Serge; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Arbeitszeit, Landesverteidigung und Gesellschaft, Gesellschaftliche Debatte, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Landesverteidigung</b>	1
Landesverteidigung und Gesellschaft	1
Militärorganisation	3
<b>Wirtschaft</b>	4
Wirtschaftspolitik	4
Wirtschaftsordnung	4
Landwirtschaft	4
Internationale Landwirtschaftspolitik	5
<b>Sozialpolitik</b>	5
Bevölkerung und Arbeit	5
Arbeitsmarkt	5
Arbeitszeit	5
<hr/>	
<b>Parteien, Verbände und Interessengruppen</b>	8
Parteien	8
Grosse Parteien	8

## Abkürzungsverzeichnis

<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>SECO</b>	Staatssekretariat für Wirtschaft
<b>AUNS</b>	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
<b>WAK-SR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
<b>SiK-NR</b>	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>SBB</b>	Schweizerische Bundesbahnen
<b>EO</b>	Erwerbsersatzordnung
<b>SGB</b>	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
<b>SGV</b>	Schweizerischer Gewerbeverband
<b>VPOD</b>	Schweizerischer Verband des Personals öffentlicher Dienste
<b>PTT</b>	Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe
<b>GAV</b>	Gesamtarbeitsvertrag
<b>GSoA</b>	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
<b>ILO</b>	Internationale Arbeitsorganisation
<b>BIGA</b>	Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit
<b>BWA</b>	Bundesamt für Wirtschaft und Arbeit
<b>SAV</b>	Schweizerischer Arbeitgeberverband
<b>SKO</b>	Schweizer Kader Organisation
<b>kfmv</b>	kaufmännischer Verband
<b>ZGP</b>	Zürcher Gesellschaft für Personal-Management
<b>SOG</b>	Schweizerische Offiziersgesellschaft
<b>RUAG</b>	RüstungsUnternehmen AktienGesellschaft
<b>EMD</b>	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

---

<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>SECO</b>	Secrétariat d'Etat à l'économie
<b>ASIN</b>	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
<b>CER-CE</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
<b>CPS-CN</b>	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
<b>UE</b>	Union européenne
<b>CFF</b>	Chemins de fer fédéraux suisses
<b>APG</b>	allocations pour perte de gain
<b>USS</b>	Union syndicale suisse
<b>USAM</b>	Union suisse des arts et métiers
<b>SSP</b>	syndicats des Services publics
<b>PTT</b>	Postes, téléphones, télégraphes
<b>CCT</b>	Convention collective de travail
<b>GSsA</b>	Groupe pour une Suisse sans Armée
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>OFIAMT</b>	Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail
<b>OFET</b>	Office fédéral de l'économie et du travail
<b>UPS</b>	Union Patronale Suisse
<b>ASC</b>	Association suisse des cadres
<b>secsuisse</b>	Société des employés de commerce
<b>ZGP</b>	Zürcher Gesellschaft für Personal-Management (Société zurichoise de gestion du personnel)
<b>SSO</b>	Société Suisse des Officiers
<b>RUAG</b>	RüstungsUnternehmen AktienGesellschaft
<b>DMF</b>	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

# Allgemeine Chronik

## Landesverteidigung

### Landesverteidigung und Gesellschaft

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 23.09.1991  
SERGE TERRIBILINI

**Le projet de construire une bretelle auto-routière provisoire** pour l'organisation du défilé militaire d'Emmen (LU) afin de faciliter l'accès du public **a suscité de vives protestations dans le canton**; les écologistes, la gauche ainsi que les démocrates-chrétiens, représentant ainsi la majorité du Grand Conseil, se sont même prononcés pour l'annulation du défilé. Le DMF et le Département militaire lucernois ont été chargés, en conséquence, de revoir leur conception de cette manifestation. Finalement, il fut décidé d'organiser une journée de l'armée, où celle-ci a notamment été représentée par des expositions, des démonstrations, des représentations et même par deux mini-défilés. Cette manifestation, pour laquelle les Chambres ont débloqué un crédit de CHF 1.5 million, fut organisée par le corps d'armée de campagne 2. L'aspect écologique fut pris en compte, puisque la desserte fut assurée en grande partie par les transports publics.<sup>1</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 01.01.1992  
SERGE TERRIBILINI

Située bien malgré elle entre les feux croisés de l'hostilité d'une partie de la population, des bouleversements mondiaux, du destin improbable des pays de l'Est et des difficultés budgétaires de la Confédération, **l'armée suisse a semblé trouver un nouveau souffle dans le projet de réforme Armée 95**. L'élargissement de ses tâches, conjugué à la réduction de son volume, devraient assouplir ce monolithe et l'adapter à son époque. Cependant, l'existence du délicat échafaudage que constitue ce programme est en sursis, et dépend du scrutin qui aura lieu en 1993 sur l'initiative contre l'achat d'un nouvel avion de combat. Un vote de défiance à l'égard de l'armée suisse de la part du souverain ferait perdre tout son sens à la réforme engagée. Surtout, il affaiblirait considérablement l'institution militaire; la victime serait ainsi offerte aux nouvelles initiatives que le GSsA entend lancer, afin de lui donner le coup de grâce d'ici la fin du siècle.

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 29.08.1994  
SERGE TERRIBILINI

Le tenue d'un meeting aérien à Emmen (LU) – **«Air 94»**, organisé à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire des troupes aériennes suisses – **a donné lieu à quelques conflits**. Pour des raisons de sécurité et de protection de l'environnement, le gouvernement lucernois, répondant ainsi aux vœux de la commune concernée, a demandé au DMF que la démonstration soit réduite et que, notamment, l'on renonce à inviter des patrouilles étrangères. Ne désirant pas amputer le programme du meeting, les autorités militaires ont finalement choisi le site de Buochs (NW), lieu pressenti tout d'abord mais abandonné en raison de sa faible capacité.<sup>2</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 29.08.1996  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Le conseiller fédéral Adolf **Ogi a mis sur pied une commission d'études pour les questions stratégiques** présidée par l'ancien secrétaire d'Etat Edouard Brunner. Ce groupe de réflexion, composé d'une quarantaine de membres représentant toutes les sensibilités de la population sur les questions relatives à la défense nationale, devra réfléchir à une refonte complète de la politique suisse de sécurité. Bénéficiant d'une totale liberté de réflexion, il devra formuler des propositions sur une réforme de l'organisation de l'armée, et notamment examiner la question du maintien du système de milice. Il aura également à se prononcer sur des formes plus poussées de collaboration militaire avec les pays européens.<sup>3</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 15.09.1997  
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Devant l'assemblée générale de la Société suisse des officiers (SSO), le chef du DMF **Adolf Ogi a déclaré** qu'il serait souhaitable de créer une petite formation de **professionnels au sein de l'armée dont la mission serait la participation à des opérations de maintien de la paix à l'étranger**. De l'avis du conseiller fédéral, la création d'un corps de soldats professionnels participant à ce genre d'opérations de prévention des conflits est, au vu de l'état actuel de la menace, indispensable à la sécurité du pays. Président sortant de la SSO, l'ancien directeur de l'Office fédéral des réfugiés, Peter Arbenz, a exprimé des opinions similaires. Il a en outre relevé qu'à ses yeux, l'armée devait sans tarder subir de profondes mesures de réorganisation. Les effectifs des troupes devraient notamment être réduits de moitié, de 400'000 à

200'000 hommes. L'obligation de faire du service militaire serait remplacée par un devoir général de servir, que ce soit dans l'armée, le service civil ou les pompiers. <sup>4</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 11.06.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Les **journées de l'armée 1998 se sont déroulées dans la région de Frauenfeld** au mois de juin. Quelques 130'000 personnes sont venues assister à cette manifestation. Depuis 1991, les forces militaires suisses ne s'étaient plus présentées officiellement à la population. Plusieurs **associations de gauche** (GSsA, Femmes pour la paix) **se sont opposées** à cet important étalage de moyens. Au Conseil national, le groupe écologiste s'en est fait le porte-parole et a déposé une interpellation (Ip. 97.3563) dont l'interrogation principale était de savoir s'il ne serait pas plus opportun d'affecter les quelques trois millions prévus pour les Journées de l'armée 1998 à des mesures en faveur de la promotion de la paix, de la résolution non-violente des conflits et de la promotion de la démocratie. <sup>5</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 09.01.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

La Commission de la politique de sécurité (**CPS**) du Conseil national **s'est déclarée publiquement favorable** en début d'année à ce que l'armée soit prête à être **engagée dans le service de police frontière**. Elle en a adopté le principe à 13 voix contre 8 (PS et Verts). Ces deux partis se sont à nouveau prononcés contre une militarisation de l'asile et l'OSAR (Organisation suisse d'aide aux réfugiés) a dénoncé un « faux-pas » et demandé au Conseil fédéral d'écarter cette hypothèse. <sup>6</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 06.07.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Le taux d'occupation des **centres d'accueil de réfugiés** tenus par l'armée ayant considérablement baissé en raison de l'évolution du conflit au Kosovo, **plusieurs d'entre eux ont été fermés** pendant l'année en accord avec l'ODR (Office des réfugiés). Parmi les 4'500 militaires qui devaient effectuer un cours de répétition spécial à cet effet, 1'000 ne sont finalement pas entrés en service. <sup>7</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 20.11.2000  
FRANÇOIS BARRAS

La perspective d'«Armée XXI» et les économies qui accompagneraient une acceptation de l'initiative «Economiser dans l'armée et la défense générale – pour d'avantage de paix et d'emplois d'avenir (initiative en faveur d'une redistribution des dépenses)» ont alimenté le débat sur les liens entre l'économie privée et le secteur militaire. Plusieurs études parues durant l'année ont démontré que la manne financière traditionnellement associée à l'armée se réalise surtout a contrario, dans les économies réalisées par les entreprises grâce à la réduction des jours de service. Il apparaît ainsi que plus de **CHF 4 milliards ont été économisés depuis 1991, en terme de charges salariales que les employeurs n'ont pas eu à verser** à leur personnel sous les drapeaux. De nombreuses entreprises se sont prononcées ouvertement pour une réduction des cours de répétition ou la possibilité de les effectuer d'une traite. Si l'armée continue néanmoins d'injecter des subsides dans l'économie locale à hauteur de CHF 360 millions par an, une étude publiée par l'Université de Berne indique que le secteur militaire a perdu un peu moins de 20'000 emplois en dix ans. De 40'490 personnes actives dans une branche économique liée à l'armée en 1990, le chiffre est tombé à 21'400 en 2000. Les entreprises actives dans les branches de métaux, de machines et de véhicules ont souffert le plus fortement de cette récession. <sup>8</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 16.04.2019  
DIANE PORCELLANA

**Le salaire du commandant de corps Daniel Baumgartner**, fraîchement nommé au poste d'attaché de défense à Washington, **a été critiqué dans la presse**. Sur décision du Conseil fédéral, il touchera son salaire actuel, de plus de 300'000 francs, durant quatre années supplémentaires. Plusieurs politiciens de gauche et de droite ont manifesté leur incompréhension, puisque son nouveau poste est normalement nettement moins rémunéré. Aucune justification n'a été formulée, en réponse, par le Conseil fédéral. <sup>9</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 17.08.2019  
DIANE PORCELLANA

Philippe Rebord, chef de l'armée, aimerait **autoriser le service militaire des personnes transgenres**. Chaque année, les médecins militaires posent environ 18 diagnostics de transsexualité en moyenne. D'après les règlements actuels de l'armée, une personne transsexuelle est déclarée inapte au service militaire et à la protection civile. Pour faciliter leur intégration, l'armée suisse a ouvert le bureau «Diversity Swiss Army». Récemment, un individu a déposé un recours contre la décision d'inaptitude au service. En 2013, un membre de l'armée ayant effectué une centaine de jours de service en tant qu'homme avait effectué une mission militaire de paix au Kosovo en tant que femme. En 2019, l'armée a connu sa première haut gradée transgenre, la lieutenant-colonelle Christine Hug.<sup>10</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 21.12.2019  
DIANE PORCELLANA

Les règlements de l'armée ont été adaptés afin de supprimer **l'inaptitude au service militaire pour les personnes transsexuelles**. La conseillère fédérale Viola Amherd a indiqué avoir pris des mesures pour qu'elles ne soient plus discriminées dès 2020.<sup>11</sup>

### Militärorganisation

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 10.07.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Dans l'ensemble, **les conclusions du rapport Brunner ont suscité des réactions favorables** dans la presse et lors de sa mise en consultation. Les partis gouvernementaux ont salué l'ouverture du débat sur la politique de sécurité et le renforcement de la collaboration internationale. Seule l'UDC a émis des réserves face à un engagement plus grand à l'étranger. La CPS du Conseil national s'est prononcée de façon positive et celle du Conseil des Etats a annoncé que la réforme de l'armée devrait avoir lieu avant 2005. La SSO a rappelé que le cœur de compétences de l'armée doit rester la défense. Parmi les détracteurs, l'USS et le GSsA ont critiqué la possibilité de confier à l'armée certaines tâches de police. Le conseiller national Blocher (udc, ZH), seul membre de la Commission Brunner à avoir refusé l'adoption du rapport, a lui présenté ses propres conclusions dans un document intitulé «Mutations stratégiques». Il s'y oppose à «un activisme international déguisé en entreprise morale» et combat une politique de sécurité qu'il estime naïve, hâbleuse et pastichée.<sup>12</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 04.02.2005  
ELIE BURGOS

Suite à la présentation par le DDPS, fin 2004, du nouveau concept de « stationnement de l'armée » prévoyant un plan de réduction drastique de l'infrastructure militaire, et notamment du nombre d'aérodromes, d'arsenaux et de places de tir, **de vives réactions sont apparues lors de la procédure de consultation** qui courait jusqu'au début du mois de février 2005. La majorité des critiques ont toutefois émané des cantons alémaniques – les cantons romands étaient en effet plus ou moins d'accord avec la version du concept de stationnement présentée en décembre 2004 –, dont plusieurs gouvernements des cantons concernés par les adaptations structurelles (parmi eux Glaris, les Grisons, Obwald, Thurgovie, Uri et Zurich). Choqués par la volonté du DDPS de fermer les aérodromes militaires de Dübendorf (ZH) et d'Alpnach (OW), officiers des forces aériennes zurichoises et hommes politiques alémaniques, dont les conseillers nationaux UDC Max Binder (ZH) et Roland Borer (SO), ont vivement protesté contre cette décision, qui aurait, selon eux, de graves conséquences au niveau des capacités d'engagement aérien en Suisse orientale. Ces personnes ont en outre présenté une alternative au projet du DDPS, qui prévoyait le maintien de l'aérodrome de Dübendorf et de celui d'Alpnach.<sup>13</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 16.04.2005  
ELIE BURGOS

Malgré les vives oppositions rencontrées, **la CPS-CN s'est prononcée en faveur du nouveau concept de stationnement de l'armée**. La commission, consciente du fait que de nombreux emplois disparaîtraient avec la mise en œuvre de ce dernier (2500 emplois d'ici 2010), a cependant déclaré que cela était le prix à payer pour le maintien d'une armée performante. De leur côté, les conseillers aux Etats Hermann Bürgi (udc, TG) et Philipp Stähelin (pdc, TG), de même que les conseillers nationaux thurgoviens UDC Alexander Baumann, Peter Spuhler et Hansjörg Walter, se sont mobilisés en faveur du maintien de la place d'armes de Frauenfeld (TG). Plus de 15'000 personnes ont signé une pétition contre cette fermeture.<sup>14</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 08.07.2005  
ELIE BURGOS

La fronde à l'encontre des **adaptations structurelles induites par le nouveau concept de stationnement de l'armée** élaboré par le DDPS n'a pourtant pas faibli suite à cela, bien au contraire. Le chef du DDPS, le conseiller fédéral Samuel Schmid, a fini par accepter un certain nombre de concessions et de compensations (souvent accordées pour sauver des emplois), notamment dans les cas de l'aérodrome d'Alpnach, de l'arsenal de Coire et de la place d'armes de Frauenfeld, entre autres.<sup>15</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 02.12.2006  
ELIE BURGOS

En août, **le Conseil fédéral a mis en consultation une révision de la législation militaire**. Celle-ci prévoyait d'obliger les soldats de milice à accomplir des cours de répétition de six semaines à l'étranger (pour les membres des troupes de blindés, de l'artillerie, des troupes d'aviation et de défense aérienne), la forte densité de constructions en Suisse ne permettant plus de faire de grandes manœuvres, mais également à participer à des opérations de maintien de la paix à l'étranger. L'avant-projet présenté par le conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du DDPS, a été relativement mal reçu. En effet, **tous les partis gouvernementaux**, de même que la Société suisse des officiers et l'Union patronale suisse, **se sont déclarés opposés à ce projet**. Le PDC a rejeté cette révision en argumentant que le plan de refonte de l'armée 2008-2011 devait d'abord être défini et adopté, et a ajouté que de tels cours de répétition devaient rester une exception. D'abord favorables au projet, les radicaux ont cependant exprimé par la suite leurs réticences face à une absence de six semaines, qui serait trop lourde pour les employeurs. Les socialistes, favorables à la participation de militaires suisses à des opérations de maintien de la paix à l'étranger, se sont opposés de leur côté au fait que le DDPS veuille sortir de la Suisse pour entreprendre de « grandes manœuvres ». L'UDC s'est quant à elle élevée contre ce projet, fustigeant l'ensemble de la démarche. L'ASIN, farouche opposante à cette révision, a déclaré qu'elle examinerait l'opportunité de lancer le référendum, si celle-ci était adoptée.<sup>16</sup>

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Wirtschaftsordnung

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 19.03.2019  
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Département fédéral de la Défense (**DDPS**) a décidé de se séparer de l'**entreprise d'armement RUAG**. L'évolution des activités de RUAG Holding, avec uniquement 30 pour cent de son chiffre d'affaire lié à l'armée Suisse et 50 pour cent de ses employés à l'étranger, ainsi qu'un récent rapport sur la gouvernance des entreprises proches de la Confédération, ont dicté ce choix selon le Conseil fédéral. Cette stratégie scindera RUAG Holding SA en deux entités: MRO CH et RUAG international. D'un côté, MRO CH continuera à fournir les prestations liées à l'armée, sous l'égide de la Confédération. D'un autre côté, RUAG International reprendra l'ensemble des secteurs d'activités non liés à l'armée helvétique. Cette stratégie permettra également de renforcer la sécurité informatique au sein de MRO CH. Si cette décision s'est profilée comme une réponse à la cyberattaque qu'avait subi RUAG, et imposée comme une évolution logique en fonction des récents développements au sein de RUAG, certains politiciens de gauche ont critiqué une décision qui facilite les exportations de matériel de guerre et permet donc au Conseil fédéral de se « dérober » devant cette question épineuse qui anime la coupole fédérale depuis plusieurs mois.<sup>17</sup>

### Landwirtschaft



GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 13.07.2006  
ELIE BURGOS

## Internationale Landwirtschaftspolitik

Afin d'éviter le dumping salarial et social avec l'éventuelle extension de la libre circulation des personnes aux dix nouveaux pays de l'UE en votation le 25 septembre, le syndicat Unia a soumis au Seco, au mois de juillet, un **contrat-type de travail national pour les ouvriers agricoles**. Celui-ci fixait un revenu mensuel minimal de 3500 francs pour 45 heures hebdomadaires. L'USP, qui avait établi pour 2004 un salaire minimal de 2915 francs, et qui était revenue en arrière en l'abaissant à 2700 francs pour les employés non qualifiés saisonniers, n'a pas adhéré à la proposition d'Unia, estimant que le salaire minimal actuel était suffisant.<sup>18</sup>

## Sozialpolitik

### Bevölkerung und Arbeit

#### Arbeitsmarkt

Während die Arbeitgeber den Ausweg aus der Arbeitslosigkeit in erster Linie in der Revitalisierung und Deregulierung der Schweizer Wirtschaft sahen, **setzte der Schweizerische Gewerkschaftsbund (SGB) vor allem auf Arbeitszeitverkürzungen** und permanente Weiterbildung. Der SGB rechnete vor, dass bereits eine Senkung der Wochenarbeitszeit um zwei Stunden 80 000 neue Stellen schaffen würde. Für die Gewerkschaften war dabei erstmals auch ein partieller Lohnabbau nicht mehr tabu, allerdings nur unter der Bedingung, dass sich dies tatsächlich als beschäftigungswirksam erweist, die unteren Einkommen ausgenommen bleiben und der Teuerungsausgleich für alle garantiert ist. Konkrete Vorschläge in diese Richtung machte der Verband des öffentlichen Personals, der eine Reduktion der wöchentlichen Arbeitszeit um zwei Stunden bei gleichzeitiger Lohnkürzung um 2,4% anregte, um so den geplanten Abbau von 12 000 Stellen beim Bund, der SBB und der PTT zu verhindern. Der Schweizerische Kaufmännische Verein verlangte ebenfalls eine massive Verkürzung der Arbeitszeit bei gleichzeitigem garantierten Mindesteinkommen.<sup>19</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 24.03.1993  
MARIANNE BENTELI

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 21.05.2019  
DIANE PORCELLANA

L'USS a présenté ses **revendications, en rapport avec la grève des femmes**. Les syndicats réclament un salaire minimum de 4'000 CHF et des conventions collectives de travail (CCT) couvrant les branches à forte proportion féminine; un congé paternité de 24 semaines pour les parents, financé par les allocations pour perte de gains (APG); davantage de protection contre les licenciements en cas de maternité; une meilleure prévention en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et psychologique; la semaine de travail à 35 heures.

Sans surprise, l'Union patronale Suisse (UPS) s'oppose à la plupart des demandes. Pour une meilleure intégration et rémunération des femmes sur le marché du travail, elle est en faveur des horaires flexibles et incite les programmes pour améliorer la conciliation entre vie professionnelle et familiale. Quant à la semaine de 35 heures, la mesure malmènerait la compétitivité des entreprises. Il ne faudrait pas uniformiser les horaires, mais régler la question à l'intérieur de chaque branche.<sup>20</sup>

#### Arbeitszeit

Oggleich sich die sogenannten **prekären Arbeitsformen** (Teilzeit- und Temporärarbeit) bei den Arbeitnehmern steigender Beliebtheit erfreuen, stehen Sozialpolitiker und Gewerkschaften diesem Trend eher reserviert gegenüber, da sie für die Betroffenen Einbussen bei der Karriere und im Bereich der Sozialversicherungen – zum Beispiel durch Nichterreichen des Koordinationsabzugs bei der 2. Säule – befürchten. Auch das Bundesamt für Konjunkturfragen warnte davor, dass die Flexibilisierung der Arbeitszeit die in den Gesamtarbeitsverträgen verankerten Sicherheiten unterlaufen könnte, weil sich im Zuge der Individualisierung die vielen grundlegend verschiedenen Modelle nicht mehr für alle verbindlich regeln liessen.<sup>21</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 04.10.1990  
MARIANNE BENTELI

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 17.05.1991  
MARIANNE BENTELI

Eine breite, geschlossene Front, bestehend aus gewerkschaftlichen, kirchlichen und frauenpolitischen Organisationen sagte weiterhin klar nein zum **Revisionsentwurf des Arbeitsgesetzes**, zur Kündigung des Übereinkommens 89 der Internationalen Arbeitsorganisation (ILO) (Verbot der Nachtarbeit für Frauen in der Industrie) und zum Ausbau jeglicher Nacht- und Sonntagsarbeit. Sie argumentierten damit, dass es nicht angehe, die Frauen, die ohnehin die Doppelbelastung von Beruf und Familie zu tragen hätten, zu benachteiligen, nur um die Gleichstellung der Geschlechter durchzusetzen. Eher, so ihre Auffassung, müsse die erwiesenermassen physisch und psychisch schädliche Nachtarbeit auch für Männer verboten werden.<sup>22</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 02.12.1991  
MARIANNE BENTELI

Dass diese Interessengruppen aber bereits auf recht verlorenem Posten standen, ging aus Äusserungen von Biga-Direktor Hug hervor, der eine Kündigung des Abkommens 89 nicht mehr ausschliessen mochte, sowie aus dem Umstand, dass die Arbeitgeberverbände immer vehementer die Aufhebung des Nachtarbeitsverbots für Frauen in industriellen Betrieben verlangten mit der Begründung, der Wirtschaftsstandort Schweiz werde sonst gefährdet. Auch der Bundesrat liess mehrfach durchblicken, dass für ihn eine Weiterführung des Abkommens ohne breite Ratifizierung des Zusatzprotokolls von 1990, welches weitreichende Ausnahmeregelungen erlaubt, kaum noch denkbar sei. Im Zeichen der Ausrichtung auf Europa wollte er zudem seine Haltung von einem Entscheid des **EG-Gerichtshofes** abhängig machen. Dieser erfolgte im Laufe des Sommers und bezeichnete ein französisches Gesetz, das ein **Nachtarbeitsverbot für Frauen** vorsah, als **unvereinbar mit dem Grundsatz der Gleichberechtigung der Geschlechter**. In seiner Antwort auf die Interpellationen von zwei Mitgliedern der SP-Fraktion versprach Bundesrat Delamuraz aber, vor einer eventuellen Kündigung des Abkommens noch eine weitere Konsultationsrunde unter Einbezug von interessierten Frauenorganisationen durchzuführen.<sup>23</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 28.07.1997  
MARIANNE BENTELI

Nach monatelangen Verhandlungen zeichnete sich eine deutliche Annäherung der Standpunkte ab. Im September lag ein **Vermittlungsvorschlag** auf dem Tisch, der dem gesuchten Kompromiss sehr nahe kam. Der Vorstand des Schweizerischen Arbeitgeberverbandes akzeptierte Zeitzuschläge für regelmässige Nachtarbeit und verzichtete auf die bewilligungsfreie Ladenöffnung an sechs Sonntagen pro Jahr. In diesem Moment **scherte der Gewerbeverband aus** und brach die Verhandlungen ab. Aus Solidarität sistierte auch der Arbeitgeberverband die Gespräche. Der zweite Anlauf für die Revision des Arbeitsgesetzes schien damit gescheitert zu sein. Nach einigem Hin und Her signalisierten Gewerbe- und Arbeitgeberverband wieder Gesprächsbereitschaft, wobei allerdings der Gewerbeverband bereits mit dem Referendum drohte für den Fall, dass die definitive Fassung des Gesetzes nicht seinen Vorstellungen entspreche. An der abschliessenden Sitzung der Arbeitskommission wurde erwartungsgemäss keine Einigung erzielt.<sup>24</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 17.11.1998  
MARIANNE BENTELI

Nach Meinung von Deutschschweizer Unternehmen können nur zwei Arbeitszeitmodelle mithelfen, die **Erwerbslosigkeit zu verringern**, nämlich die flexible **Teilzeitarbeit** sowie die vorzeitige oder **gleitende Pensionierung**. Negativ beurteilt wurde eine Verkürzung der Wochenarbeitszeit. Dies ging aus einer Umfrage hervor, welche im Auftrag des BWA durchgeführt wurde. Die Studie zeigte, dass 70% der Unternehmen bereits flexible Arbeitszeitmodelle einsetzen, allerdings nahezu ausschliesslich die klassischen (gleitende Arbeitszeit und fix definierte Teilzeitarbeit). Zudem gelten diese neueren Arbeitszeitregelungen nur selten für alle Beschäftigten eines Unternehmens. Rund ein Viertel der befragten Unternehmen gab an, Arbeitszeitmodelle mit einem längeren Bezugszeitraum eingeführt zu haben. Darunter fallen Formen wie die flexible oder gleitende Pensionierung, sowie Jahresarbeitszeitmodelle.<sup>25</sup>

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE  
DATUM: 08.09.1999  
MARIANNE BENTELI

Sowohl die Arbeitgeber wie die Gewerkschaften lehnten – wenn auch aus entgegengesetzten Gründen – die Vorschläge zu den **Ausführungsverordnungen zum Arbeitsgesetz** kategorisch ab. Beide Seiten verlangten zahlreiche Änderungen und kritisierten die sprachliche Unklarheit der Texte. Die beiden Verordnungen konkretisieren das neue Arbeitsgesetz, das vom Volk im Vorjahr im zweiten Anlauf gutgeheissen worden war. Die **Arbeitgeber** der Industrie sprachen von **übertriebener Regulierung** und einer insgesamt missglückten Vorlage. Auch der Gewerbeverband



# Parteien, Verbände und Interessengruppen

## Parteien

### Grosse Parteien

Uneinig war man sich in der CVP bei der **Militär- und Sicherheitspolitik**. CVP-Stände- und Nationalräte beurteilten Fragen wie die Höhe der Verteidigungsausgaben, die Grösse der Armee und den Zeitpunkt für die Beschaffung der neuen Kampfflugzeuge äusserst unterschiedlich. Parteipräsident Darbellay ärgerte sich öffentlich über die „Armeefreunde“ in der kleinen Kammer, die für eine Aufstockung des Budgets und eine rasche Beschaffung der Flugzeuge votierten, nachdem sich die Partei in ihrer Wahlplattform für eine schlanke Armee ausgesprochen hatte. Schliesslich sorgten im Herbst dann aber auch rund drei Viertel der CVP-Nationalräte dafür, dass dem höheren Armeebudget zugestimmt wurde.<sup>30</sup>

- 
- 1) Presse du 4.2., 1.3., 6.9. et 23.9.91; NZZ, 5.2.91; LNN, 25.2.91; Presse du 19.1.91.
  - 2) Presse des 12.3, 23.3 et 27.8.94; LNN, 15.3, 16.3, 5.8, 24.8 et 29.8.94; LZ, 5.8 et 23.8.94.
  - 3) NQ, 6.6 et 9.7.96; presse du 29.8.96.
  - 4) Presse du 16.6.97; 24 Heures, 15.9.97.
  - 5) BO CN, 1998, p. 524; BO CN, 1998, p. 785 ss.; LT, 15.6.98; TG, 11.6.98.
  - 6) Presse du 9.1.99.
  - 7) LT, 28.4.99 TG, 6.7.99.
  - 8) Lib., 11.11. et 20.11.00; 24h, 24.6.00.
  - 9) Communiqué de presse du CF du 10.4.19; TA, 11.4.19; BaZ, 15.4.19; AZ, NZZ, TG, 16.4.19; WW, 18.4.19
  - 10) RTS, 4.9.19; SoZ, 16.6.19; 24H, LT, 17.8.19
  - 11) TG, 21.12.19
  - 12) JdG et NZZ, 27.2.98; NZZ, 22.4.98; TG, 10.7.98.
  - 13) LT, NF et TA, 8.1.05 (officiers et conseillers nationaux); NLZ, 26.1.05; SGT, 28.1.05; BüZ, 2.2.05; BZ, NZZ et QJ, 4.2.05 (gouvernements cantonaux). Bund et BZ, 4.2.05.
  - 14) NZZ, 13.1 (CPS-CN) et 16.4.05 (pétition).
  - 15) NZZ, 4.3.05 (Alpnach); LT, 29.3.05 (Coire); NZZ et SGT, 8.7.05 (Frauenfeld).
  - 16) LT, 17.7 et 2.12.06; presse du 24.8.06.
  - 17) AZ, BaZ, NZZ, 19.3.19; AZ, 20.3.19; BaZ, 28.3.19; BaZ, 29.3.19
  - 18) Presse du 13.7.05. Voir également LT, 2.6.05.
  - 19) BaZ, 27.1.93; Bund, 12.2.93; NQ, 16.2. und 22.5.93; SHZ, 18.2. und 25.2.93; TA, 13.3., 22.3. und 19.6.93; Presse vom 24.3.93.
  - 20) LT, 21.5.19
  - 21) Lit. Alioth / Iten, Lit. Beaud und Lit. Rodgers; JdG, 10.5. und 24.11.90; TA, 11.5.90; VHTL-Zeitung, 20.6.90; SP/VPOD, 21.6. und 4.10.90; TW, 15.11.90.
  - 22) JdG, 16.4.91; TW, 30.4.91; TA, 17.5.91.
  - 23) Amtl. Bull. NR, 1991, S. 1399 f. und 1650 ff.; siehe dazu auch Amtl. Bull. StR, 1991, S. 622 ff. (Interpellation Jaggi, sp, VD); Bund, 2.2.91; BaZ, 8.4.91; BZ, 16.4.91; Vat., 19.4. und 4.6.91; Presse vom 8.8.91 (EG-Gerichtsurteil); CdT, 16.10.91; VO, 14.11.91; NZZ, 2.12.91. Siehe auch SPJ 1990, S. 199 f.
  - 24) SGT, 24.5.97; Presse vom 27.5., 3.7., 16.9., 19.9., 24.9., 1.10., 6.10., 7.10., 14.10. und 8.11.97; Bund, 28.7.97. Siehe SPJ 1996, S. 229 ff.
  - 25) Lit. Blum/Zaugg; Presse vom 5.12.98.
  - 26) NZZ, 16.6. und 23.9.99; WoZ, 15.7.99; LT, 16.7.99; BZ, 26.7.99; Presse vom 8.9.99. SPJ 1998, S. 228 f.; Siehe SPJ 1998, S. 228 f.
  - 27) NLZ, 23.4.10.
  - 28) NZZ, 20.8.16; SGT, 25.1.17; NZZ, 29.4., 3.5.17; LT, NZZ, 29.8.17; LMD, 30.8.17; TA, 2.9., 4.9.17; TG, 2.10.17
  - 29) BU, BZ, Lib, NZZ, TG, 8.11.17
  - 30) TA, 7.7.11; NZZ, 16.8.11; SGT, 2.9.11; SN, 17.9.11; TA, 21.9.11.